

COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

ANNEE ACADEMIQUE : 2021/2022

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

INSTITUT ROGER GUILBERT

Adresse : avenue Emile Gryzon, 1 - 1070 Anderlecht

Numéro de matricule : 2.003.041

Numéro FASE : 41

Date de délibération de la

1^{re} session : 18-06-2022

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION D'UNE UNITE D'ENSEIGNEMENT
« EPREUVE INTEGREE »

Nous, soussignés, Président-e et Membres du Jury d'épreuve intégrée constitué par le Pouvoir organisateur de l'établissement précité en vue de la délivrance de l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement

Intitulé de l'unité d'enseignement :

Nombre de périodes : Numéro de code :

**EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : CERTIFICAT
D'APTITUDES PEDAGOGIQUES**

120

981010U36D3

de la section : CERTIFICAT D'APTITUDES PEDAGOGIQUES

Section approuvée par le Gouvernement sous le numéro de code : 981020S36D4

Après en avoir délibéré, avons pris les décisions suivantes :

Nom, prénom et initiales des autres prénoms, Lieu et date de naissance (Pays si pas la Belgique)	Seuil de réussite	Total des points en %	Décision finale
ALI-VAN DE STEENE Aman, Lagos (Nigeria), le 7 mars 1973	Réussite		Acquis
BENALLA Hoummad, Douar Khallaf (Maroc), le 17 janvier 1973	Réussite		Acquis
LEGRAND Aurélie O. R., Vilvoorde, le 13 août 1998	Réussite		Acquis

Le présent procès-verbal comporte 1 page.

Le Jury d'épreuve intégrée a délibéré le : 18-06-2022

Les résultats sont communiqués conformément au ROI de l'établissement le : 18-06-2022

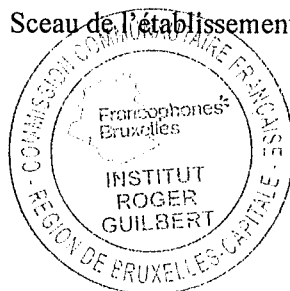
Le Jury d'épreuve intégrée,

Sceau de l'établissement

Fait en un exemplaire,
à Anderlecht,

le, 18-06-2022

Le Directeur f.f.,
Serge COULON,



[Signature]

[Signature]

COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

ANNEE ACADEMIQUE : 2021/2022

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

INSTITUT ROGER GUILBERT

Adresse : avenue Emile Gryzon, 1 - 1070 Anderlecht

Numéro de matricule : 2.003.041

Numéro FASE : 41

Date de délibération de la

1^{re} session : **18-06-2022**

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION D'UNE UNITE D'ENSEIGNEMENT
« EPREUVE INTEGREE »

Nous, soussignés, Président-e et Membres du Jury d'épreuve intégrée constitué par le Pouvoir organisateur de l'établissement précité en vue de la délivrance de l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement

Intitulé de l'unité d'enseignement :

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : CERTIFICAT D'APTITUDES PEDAGOGIQUES

Nombre de périodes : Numéro de code :

120

981010U36D3

de la section : CERTIFICAT D'APTITUDES PEDAGOGIQUES

Section approuvée par le Gouvernement sous le numéro de code : 981020S36D4

Après en avoir délibéré, avons pris les décisions suivantes :

Nom, prénom et initiales des autres prénoms, Lieu et date de naissance (Pays si pas la Belgique)	Seuil de réussite	Total des points en %	Décision finale
BOUZERDA Tarike, Berchem-Sainte-Agathe, le 19 avril 1982	échec	—	ajourné
DAGHNOUN Khadija, Berchem-Sainte-Agathe, le 14 décembre 1989	Mérite		Mérite
HADDOUCH Yassin, Berchem-Sainte-Agathe, le 26 octobre 1977	Mérite		Mérite
SAADA Ahmed, Mekla (Algérie), le 11 juin 1981	Mérite		Mérite

Le présent procès-verbal comporte 1 page.

Le Jury d'épreuve intégrée a délibéré le : **18-06-2022**

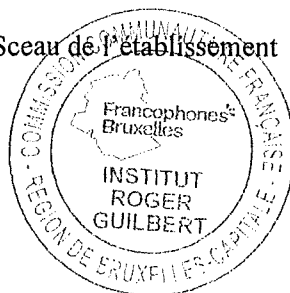
Les résultats sont communiqués conformément au ROI de l'établissement le : **18-06-2022**

Le Jury d'épreuve intégrée,

Sceau de l'établissement

Fait en un exemplaire,
à Anderlecht,
le ,

18-06-2022
Le Directeur f.i.,
Serge COULON,



[Handwritten signatures of the jury members]

[Handwritten signature of Serge Coulon]

5615

COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

ANNEE ACADEMIQUE : 2021/2022

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

INSTITUT ROGER GUILBERT

Adresse : avenue Emile Gryzon, 1 - 1070 Anderlecht

Numéro de matricule : 2.003.041

Numéro FASE : 41

Date de délibération de la

1^{re} session : 18 -06- 2022

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION D'UNE UNITE D'ENSEIGNEMENT
« EPREUVE INTEGREE »

Nous, soussignés, Président-e et Membres du Jury d'épreuve intégrée constitué par le Pouvoir organisateur de l'établissement précité en vue de la délivrance de l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement

Intitulé de l'unité d'enseignement :

**EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : CERTIFICAT
D'APTITUDES PEDAGOGIQUES**

Nombre de périodes : Numéro de code :

120

981010U36D3

de la section : CERTIFICAT D'APTITUDES PEDAGOGIQUES

Section approuvée par le Gouvernement sous le numéro de code : 981020S36D4

Après en avoir délibéré, avons pris les décisions suivantes :

Nom, prénom et initiales des autres prénoms, Lieu et date de naissance (Pays si pas la Belgique)	Seuil de réussite	Total des points en %	Décision finale
AKHEDDIOU Wassila, Ixelles, le 16 octobre 1991	Acquis		Révisite
BEN ABDALLAH Mohamed-Yassine, Etterbeek, le 8 août 1993	Acquis		Révisite
NEDLOUSSI Moustapha, Etterbeek, le 15 septembre 1993	Acquis		Révisite
OZTURK Sevgi, Saint-Josse-ten-Noode, le 24 novembre 1978	Acquis		Révisite

Le présent procès-verbal comporte 1 page.

Le Jury d'épreuve intégrée a délibéré le : 18.-06.-2022

18 -06- 2022

Les résultats sont communiqués conformément au ROI de l'établissement le :

Le Jury d'épreuve intégrée,

Sceau de l'établissement

Fait en un exemplaire,
à Anderlecht,
le ,

18 -06- 2022

Le Directeur f.f.,
Serge COULON,



COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE
ANNEE ACADEMIQUE : 2021/2022
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

INSTITUT ROGER GUILBERT

Adresse : avenue Emile Gryzon, 1 - 1070 Anderlecht

Numéro de matricule : 2.003.041

Numéro FASE : 41

Date de délibération de la

1^{re} session : 18-06-2022

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION D'UNE UNITE D'ENSEIGNEMENT
« EPREUVE INTEGREE »

Nous, soussignés, Président-e et Membres du Jury d'épreuve intégrée constitué par le Pouvoir organisateur de l'établissement précité en vue de la délivrance de l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement

Intitulé de l'unité d'enseignement :

**EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : CERTIFICAT
D'APTITUDES PEDAGOGIQUES**

Nombre de périodes : Numéro de code :

120

981010U36D3

de la section : CERTIFICAT D'APTITUDES PEDAGOGIQUES

Section approuvée par le Gouvernement sous le numéro de code : 981020S36D4

Après en avoir délibéré, avons pris les décisions suivantes :

Nom, prénom et initiales des autres prénoms, Lieu et date de naissance (Pays si pas la Belgique)	Seuil de réussite	Total des points en %	Décision finale
ALLATTA Pamela, Uccle, le 13 avril 1994	A		Réussite
ALLATTA Deborah, Uccle, le 13 avril 1994	A		Réussite
TYTGAT Emmanuel C, A., Ixelles, le 4 mai 1973	A		Réussite

Le présent procès-verbal comporte 1 page.

Le Jury d'épreuve intégrée a délibéré le : 18-06-2022

18-06-2022

Les résultats sont communiqués conformément au ROI de l'établissement le :

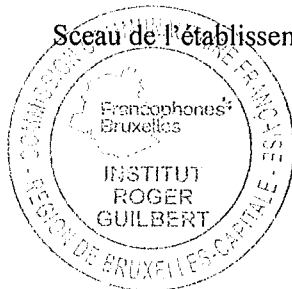
Le Jury d'épreuve intégrée,

Sceau de l'établissement

Fait en un exemplaire,
à Anderlecht,
le ,

18-06-2022

Le Directeur f.f.,
Serge COULON,



[Handwritten signatures and marks]

[Handwritten signature of Serge Coulon]